



TROP C'EST TROP !

AUX FINANCES NOUS SOMMES CONFRONTES A UNE DEGRADATION PROGRAMMEE DU SERVICE PUBLIC FISCAL, ECONOMIQUE ET FINANCIER.

Le budget 2003 consacre une baisse des moyens et des effectifs.

A la mise en place de la réduction du temps de travail il est répondu par des nouvelles suppressions d'emplois.

A l'exigence de modernisation et de rapprochement de l'administration des usagers, il est répondu par des fermetures de postes et de services.

A l'exigence d'amélioration des conditions de travail des personnels, il est répondu par des diminutions de crédits.

Comment s'étonner dès lors que les simplifications administratives envisagées par le gouvernement soient en réalité des abandons de missions ?

AU TRESOR, PERTE DE MISSIONS ET MISE EN CAUSE DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE A L'ORDRE DU JOUR.

L'abandon de la gestion de l'Impôt sur les Sociétés et de la Taxe sur les Salaires par le Trésor et son transfert à la DGI fragilise encore un peu plus la mission recouvrement impôt assurée par nos services. On peut craindre très vite d'autres abandons. **Au final, c'est bien la mission recouvrement impôt du Trésor dans son ensemble qui risque de disparaître.** C'est le retour au grand jour de la mission 2003 ! Ces orientations, combinées avec la spécialisation du réseau, conduiront inéluctablement au regroupement des postes et à une remise en cause du service public de proximité du Trésor.

La fermeture des Recettes des Finances s'inscrit dans cette logique. Alors qu'en les rénovant et en leur accordant de nouvelles missions elles avaient un rôle à jouer, c'est le contraire qui est décidé. Cette concentration des tâches sur les TG se traduira par un amoindrissement de l'implantation du Trésor sur tout le territoire. Tout cela pour réaliser des économies immédiates en terme de structures.

Avec 559 suppressions d'emplois l'année prochaine et un budget 2003 en nette baisse l'exercice de nos missions et les conditions de travail vont nettement se détériorer. **En Indre et Loire**, les restructurations vont se multiplier, la nouvelle suppression en 2003 de deux postes ruraux (Savigné et Cormery), cumulée à celle de trois postes en 2002 (Grand-Pressigny, Manthelan, Nouatre) aura donc conduit notre département à perdre 1/7^{ème} de ses P.N.C. en deux ans...et ce n'est pas fini...d'autres projets sont en gestation (spécialisation, regroupement...).

L'ORE (outil de répartition des emplois) a livré ses « résultats » lors du CTPC du 13 novembre. Cet outil concocté par la DGCP ne prend pas en compte les besoins du réseau et répartit les emplois disponibles au 1.01.2003 dans les départements (compte tenu des 559 suppressions d'emplois). C'est un instrument au service des restructurations décidées par la DGCP. **En Indre et Loire, 29 emplois vont être supprimés alors qu'une soixantaine d'emplois serait nécessaire pour compenser la mise en place de l'ARTT !**

AU NIVEAU FONCTION PUBLIQUE, C'EST UNE OFFENSIVE CONTRE LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC, L'EMPLOI PUBLIC, LA SITUATION DES PERSONNELS QUI SE GENERALISE.

C'est bien à un désengagement de l'Etat, à un recul du pouvoir d'achat des salariés, à un blocage des carrières, à une remise en cause du régime de retraite et de la protection sociale qu'on assiste aujourd'hui. Cette avalanche de mesures ne tient pas compte des besoins et des attentes des usagers et de la population vis à vis du service public. On va aboutir, si on n'y prend garde à des reculs sociaux considérables.

La fin programmée du CFA est inadmissible ! Des milliers de fonctionnaires se retrouvent lésés et vont devoir continuer à travailler alors qu'ils remplissent les conditions qui prévalaient jusqu'à présent. C'est injuste ! **C'est pour cela qu'il faut signer massivement la pétition CGT qui demande la prolongation du CFA.**

A travers cette décision, le gouvernement montre clairement son intention de s'attaquer au système des retraites dans la fonction publique. Alors que si le privé revenait au 37,5 annuités cela contribuerait à lutter contre le chômage, c'est l'inverse qui se prépare.

Si l'on en croit les propos de Monsieur Fillon " *les salariés vont devoir cotiser plus longtemps* ".

Le gouvernement aurait-il déjà fait son choix en matière de réformes des retraites et cela avant le début des négociations ?

Ce ne sont pas les préretraites qui sont une " *catastrophe pour l'économie nationale* " mais l'ampleur du chômage et du sous emploi. Allonger la durée de cotisation exigée pour toucher nos retraites à taux plein aboutira dans ces conditions à un abaissement du montant de la retraite pour une majorité de salariés.

La CGT récuse une telle orientation.

Aujourd'hui, il est nécessaire de réagir.

Face à cette avalanche de mesures « libérales », c'est dans l'unité que les personnels doivent réagir si l'on veut un mouvement efficace. Le passé a montré que lorsque les salariés sont unis et qu'ils réagissent massivement le gouvernement est contraint de reculer. Le mouvement de 1995 a permis de maintenir le système des retraites des régimes particuliers et celui des fonctionnaires. Depuis, des milliers de fonctionnaires sont partis à la retraite avec 37,5 annuités. Plus récemment, le conflit des Finances contre la mission 2003 a contraint le gouvernement à retirer son projet, même s'il revient de manière insidieuse aujourd'hui.

Pour la CGT, l'unité syndicale n'est pas qu'un slogan. Il faut s'employer à la rechercher constamment car elle conditionne souvent la réussite d'un mouvement social. Le 26 novembre plusieurs services publics seront en grève (SNCF, La Poste...). Cela peut être l'occasion de réagir de manière forte aux attaques dont nous faisons l'objet.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41